Archivore

N°31 Novembre 2004 TRIMESTRIEL

Bulletin de l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers

Edito

Le collectif A4 : bonne rentrée !

Hé oui, cet événement nous semble si important que nous choisissons d'en faire le titre de notre édito : la pression doit être la plus forte possible pour vous faire répondre à notre enquête dans les plus brefs délais ! … C'est vrai, nous sommes très mal placés pour parler de délais mais s'il vous plaît faites un effort quand même : les fruits de notre collaboration au sein du collectif A4 vous le rendront !

Après cette petite parenthèse, je crois que vous souhaiter une bonne rentrée s'impose comme pour tout numéro d'octobre (si, si d'octobre…) qui se respecte. Que cette nouvelle année de travail soit pour vous l'occasion de vous investir davantage au sein de l'AEDAA par exemple en écrivant des articles (mon adresse mail est en bas de la page : à interpeller sans modération) …

En parlant d'investissement, qu'il nous soit permis de féliciter Maÿlis Mouginot qui s'est gentiment proposée pour prendre le relais au sein du comité des fêtes : vraiment la promotion actuelle de DESS promet !… L'idée d'une liste exposant les cursus de ses membres nous a été proposée dans l'optique d'un lien encore plus fort entre les promotions et les professionnels : si vous êtes intéressés par des lieux de stages ou si le profil professionnel d'un de ces étudiants vous serait utile, n'hésitez pas à écrire à ces étudiants : rendre service est une seconde nature des membres de l'AEDAA !… De ce fait, si des idées de ce type vous viennent à l'esprit pour améliorer l'Archivore, n'hésitez là encore pas à nous en faire part.

Genevieve ROUX
g.roux82@wanadoo.fr

Sommaire

AEDAA
11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS cedex 01
aedaa@voilà.fr
http://multimania.com/archinet

Directeur de publication
Katell Bonnebas

Rédactrice en chef
Geneviève Roux

Collectif A4

Compte-rendu de la réunion du 26 juin 2004

Les présents

Pour l'association à naître issue du DESS de Toulouse-Montauban : Delphine LE PIOLET ; pour l'ADELITAD (Mulhouse) : Marjolaine MEESCHAERT, Isabelle FILLON, Nelly COTTET, Pascal LEGRAND, Florence SIGURET ; pour l'AEDAA (Angers) : Katell BONNEBAS ; pour l'ADAL (Lyon) : Agnès DEJOB ; pour l'ADEDA78 (Saint-Quentin) : Quentin DUPUIS, Marie BOUQUET.

LE FUTUR DE L'A4 : L'A5 ?

Le DESS de Montauban, leur association, leur intégration dans l'A4 (future A5 ?)

Delphine LE PIOLET, diplômée du DESS 'Archives et images' de l'université de Toulouse - Montauban nous fait part de la création prochaine d'une association des étudiants et anciens étudiants de ce DESS.

Des statuts devraient bientôt être déposés. Leurs projets sont proches de ceux développés par les différentes associations. Le but serait de pouvoir accueillir les étudiants à la rentrée 2004/2005.

L'association propose de se constituer et de fonctionner quelque peu avant d'être pleinement intégrée au collectif. Dans tous les cas, chacun se montre enthousiasmé par ce nouvel arrivant !

LE POINT SUR LES CHANTIERS EN COURS

Le rapprochement des bureaux-emploi

Lors de la précédente réunion, l'idée d'un rapprochement entre les bureaux-emploi avait été lancée. Ceux de l'ADAL et de l'ADEDA78 sont sur le point de travailler en commun, après avoir analysé leurs méthodes respectives de collecte et de diffusion afin de mettre au point une dynamique commune.

Leur union se formalisera pour la rentrée de septembre. Leur travail s'en trouvera, on l'espère, amélioré, pour une charge de travail par personne moindre : une meilleure répartition du travail pourra permettre un élargissement de la collecte à des sources inhabituelles (international…). L'esprit de l'A4-5, évoqué au cours de notre première réunion, prendra alors corps.

Les responsables des bureaux emplois présents soulignent que les offres d'emploi sont bien souvent envoyées individuellement … aux 4 associations. Ainsi, il semblerait que les offres exclusives (reçues par une seule association) soient rares. Néanmoins, le bureau de l'AEDAA pense que celles-ci sont plus importantes pour leur association.

L'ADELITAD ne se prononcera sur un rapprochement des bureaux emplois qu'après la consultation de ses adhérents lors de leur assemblée générale de fin d'année.

L'AEDAA a déjà voté contre la participation à ce projet.

Plusieurs questions restent sans réponses définitives en l'absence des personnes ayant travaillé sur le projet : en plus des offres d'emplois d'archiviste, les associations participantes partageront-elles également les offres de stages ?

Si l'ADELITAD décidait de se joindre aux 2 autres bureaux-emploi, élargirions-nous le champ de nos travaux au métier de la documentation pour tenir compte de leur spécificité ?

Le partage le plus large recueille l'assentiment des présents.

Enquête sur l'offre d'emploi

L'ADEDA78 s'était proposée pour la réalisation d'une grande enquête statistique ayant pour base les offres d'emploi reçues et collectées par les différentes associations au cours de l'année 2003 en retraitant toutes les offres collectées par les 4 associations, tout en évitant les doublons.

L'aventure paraissant trop compliquée, une nouvelle approche est adoptée : le bureau-emploi de l'ADEDA78 réalisera une grille de lecture des annonces. Elle sera envoyée à chacun des bureaux-emploi pour validation puis pour utilisation, qui pourront ainsi analyser les offres reçues et collectées tout au long de l'année 2004 sur une base commune. Ils en feront chacun la synthèse et en tireront leurs conclusions sur l'offre d'emploi. Ces synthèses et conclusions seront mises en commun et comparées au cours de l'automne. Cela permettra ensuite de proposer un rapport global au nom du collectif en janvier 2005.

Questionnaire sur l'insertion professionnelle des adhérents des associations du collectif A4-5

Le questionnaire, préparé et communiqué à l'avance, est relu dans son ensemble. Quelques points en sont revus. L'envoi de la version corrigée se fera début juillet et les remarques seront encore entendues jusque fin août.

Il est souligné que la diffusion du questionnaire et le traitement des réponses s'effectuera par association. Le questionnaire sera diffusé, auprès des adhérents uniquement, début octobre en demandant un retour dans les 3 semaines suivantes. Le dépouillement et l'analyse commenceront alors. Les résultats seront mis en commun fin novembre.

LES NOUVEAUX PROJETS

Préparation du débat sur les statuts de la fonction publique

Le temps nous ayant manqué, ce point n'a pu être abordé. Il est convenu de prolonger la réunion sur la liste de diffusion.

LES NOUVEAUX PARTENAIRES

Présentation par Michel COTTIN du référentiel - emploi de l'archiviste d'entreprise établi par la Section des archives économiques et d'entreprises de l'AAF

Après la présentation des différents référentiels (-emploi, de compétence, de formation, démarche de certification, Validation des acquis de l'expérience), Michel COTTIN insiste sur la présentation du référentiel - emploi pour les archivistes d'entreprises, qui se veut une description des activités observées, et non pas une description des capacités mises en œuvre dans un milieu donné, ou des compétences à acquérir pour exercer le métier d'archiviste.

Ici, la définition du métier d'archiviste ne se fait donc pas sur la base des diplômes, mais de l'observation de la pratique des archivistes d'entreprise.

Ce référentiel est en cours de finalisation. Sa validation pourrait être demandée par l'AAF auprès du Ministère du Travail en cours d'année.

Michel COTTIN fait remarquer que l'équivalent pour les archivistes du secteur public n'a pas encore vu le jour, alors que les référentiels pour les bibliothèques et celui de l'ADBS pour la documentation existent. En contribuant à donner une identité à ces métiers par leur définition, les référentiels les rendent plus visibles.

Le référentiel pour les 'archivistes publics' aurait pu nous servir de base de réflexion pour appuyer nos arguments au cours des débats sur les statuts de la Fonction publique qui se dérouleront à la rentrée 2004.

Contact avec le bureau de l'AAF

Agnès DEJOB fait le lien entre l'A4 et le bureau de l'AAF. Il a donc été informé de la tenue de la réunion A4 et de la venue de Michel COTTIN. Henri ZUBER avait alors répondu par son souhait de monter une réunion commune, pour faire connaissance. Il serait particulièrement intéressant de travailler ensemble sur les statuts de la fonction publique (mais aussi sur les référentiels métiers). Cette réunion pourrait associer l'ensemble de l'A4-5 et devenir l'occasion de lister les revendications.

LES OUTILS

Fonctionnement de la liste de diffusion

Au moment de la rédaction de ce compte-rendu, hormis le compte créé pour la gestion de la liste, 14 personnes différentes étaient inscrites à la liste de diffusion, à savoir : Delphine LE PIOLET, pour l'association en création issue du DESS de Montauban ; 3 membres de l'ADAL ; 2 de l'AEDAA ; 3 de l'ADELITAD et 5 de l'ADEDA78.

Le principe de participation arrêté pourrait s'énoncer ainsi : sont invitées à participer à la liste les personnes participant à des projets A4-5.

Comité des fêtes

Félicitations à Maÿlis Mouginot qui a accepté de prendre en charge le comité des fêtes à la suite d'Angélique Bauché. Sa rentrée se fait en beauté étant donné qu'un rallye est prévu d'ici la fin de l'année. Il aura pour but de réunir toutes les promo d'Angers et toutes les personnes prêtes à se joindre à nous : à suivre...

Assemblée générale

La prochaine assemblée générale est prévue le 4 décembre à 14 H à la Bibliothèque universitaire de Belle-Beille : venez nombreux !

BREVES ————————————————————————

Carnet rose

Toute l'équipe de l'*Archivore* souhaite la bienvenue à Blanche, née le 7 septembre 2004 et félicite Cyril Longin (DESS 1999-2000), le papa, ainsi que la maman.

Félicitations encore à Goulven Le Brech (DESS 2001-2002) et à Séverine pour la naissance le 6 août 2004 du petit Malo.

Quelques parcours de DESS

Nous avons pensé que connaître plus précisément le cursus des membres du DESS 2004-2005 tant pour les licences et les maîtrises à la recherche de stages, que pour des professionnels à le recherche de compétences particulières. Voici donc le début d'une liste dont vous trouverez la suite dans le prochain numéro.

Aziliz Dallaine (azilizdallaine@tiscali.fr) **:**

Formation :
Licence d'archivistique 2002-2003 à l'Université d'Angers.
Maîtrise d'histoire 2003-2004 à l'Université d'Angers.

Expériences :
- Janv.-juin 2002 : stage pour une base de données iconographique cartes et plans aux Archives nationales.
- Août 2003 : emploi au service du patrimoine et au service éducatif des Archives départementales de Seine-et-Marne.
- Printemps 2004 : stage de numérisation et de recherche d'articles aux archives du féminisme.
- Juillet 2004 : stage d'un mois pour une base de données photographique aux Archives municipales d'Angers.
- Août 2004 : emploi de 15 jours en salle de lecture et récolement de la série O aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Aude Davoine (aude.davoine@voila.fr) **:**

Formation :
Licence d'archivistique 2002-2003 à l'Université d'Angers.
Maîtrise d'histoire 2003-2004 à l'Université d'Angers.

Expériences :
- Stage de découverte au local de fonds anciens de la médiathèque de Cambrai (Nord, 59) : inventaire pièce à pièce d'une partie d'un fonds privé.
- Stage de licence aux archives départementales du Nord à Lille : classement de trois fonds issus de la série W, prise en charge des salles de lecture (annexe et bâtiment principal).
- Stage de maîtrise aux Archives de l'Université Catholique de l'Ouest à Angers : récolement et classement d'un vrac d'archives correspondant à la série H enseignement, réalisation de l'instrument de recherche de cette série.
- Stage de fin de maîtrise à l'Agence de Douai (Nord, 59) : voir article dans ce même numéro.

Marion Germaneau (marionger@hotmail.com) **:**

Formation :
Licence d'archivistique 2002-2003 à l'Université d'Angers.
Maîtrise d'histoire 2003-2004 à l'Université d'Angers.

Expériences :
- 2002 : Stage de découverte aux archives départementales de Maine-et-Loire.
- Août 2003 : Stage de licence aux Archives de France 3 nationales.
- Sept. 2003-janv. 2004 : Stage de maîtrise aux Archives départementales de la Vienne : classement d'un fonds de juge de paix.
- Juillet-août 2004 : élimination d'archives de la commune de Veigné (37).

Maïlys Mouginot (lys_mouginot@hotmail.com)**:**

Formation :
Licence d'archivistique 2002-2003 à l'Université d'Angers.
Maîtrise d'histoire 2003-2004 à l'Université d'Angers.

Expériences :
- 2002 : stage de découverte aux Archives de Paris, récolement de registres du sommier foncier 1800-1850.
- Juillet 2003 : stage de licence au Service historique de l'armée de l'air : classement du fonds de l'armée de l'air présente en Arabie saoudite pendant la guerre du golfe. Une journée de reconditionnement de photos dégradées.
- 2003 : classement du fonds de l'hôpital général tenu par les Frères Charon 1692-1747 dans le service des Soeurs grises de Montréal

Geneviève Roux :

Formation :
Licence d'archivistique 2001-2002 à l'Université d'Angers.
Maîtrise d'histoire 2002-2003 à l'Université d'Angers.

Expériences :
- Janvier 2000 : stage de découverte des Archives départementales du Tarn-et-Garonne (82).
- Juin 2000 : stage de découverte des Archives de la Ville de Paris, récolement du fonds de l'exposition universelle de 1937.
- Juin 2002 : stage de découverte à la Bifi (Bibliothèque du film) à Paris, expérience de classement d'un fonds.

Revue de presse

En ligne...

• **Les logiciels libres et la gestion des archives, 2 juin 2004**
Au sommaire de cet article en ligne sur le site de l'ADELITAD : présentation du logiciel libre ; pourquoi utiliser les logiciels libres dans votre service d'archives? ; les logiciels libres généralistes ; les logiciels libres appliqués aux archives.
http://adelitad.free.fr/Pageshtml/lienlogicielslibreshtm.htm

• **Marchés publics : les dossiers dématérialisés**
Un dossier sur la dématérialisation des procédures de marché public, proposé par le ministère des finances. Le point 13 aborde le problème de la conservation matériels et des délais de conservation des dossiers.
http://www.minefi.gouv.fr/daj/marches_publics/vademecum/vmdemat.htm

• **Philosophie et principes de l'archivistique audiovisuelle**
http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001364/136477f.pdf

• **Armelle Le Goff, *Les archives des ONG, Une mémoire à partager. Guide pratique en 60 questions*.**
http://www.ica.org/news.php?pnewsid=204&plangue=fra

Dans les revues...

• ***Archimag* n° 173, avril 2004**, p. 19 et suiv. : "Marché de l'emploi : les archivistes ont le vent en poupe".

• **Bush et les archives**,
Sonia Combe, "Bush s'empare de l'Histoire", *Libération*, 14 juin 2004.
La spécialiste des archives sensibles présente le débat né à la suite du "débarquement" du directeur de la NARA, les archives nationales américaines, au profit d'un historien proche du Parti républicain, Allen Weinstein.

• **Bataille autour du fonds Hervé Bazin**
La famille d'Hervé Bazin a obtenu la restitution des archives l'écrivain, que celui-ci avait déposé aux archives municipales de Nancy. Un triste exemple de la fragilité des dépôts d'archives privées...
"Querelles de famille autour des archives d'Hervé Bazin", *Le Monde* , 17 juin 2004.

• **L'archivage du web**
"Le web français face au défi de l'archivage", *Libération*, 22 juin 2004. Une interview et un point de vue de Jean-Noël Jeanneney, président de la Bibliothèque nationale de France, sur le dépôt légal et l'archivage des sites :

• **Archives et défense des droits de l'homme**
"Les archives contre l'oubli", par Perrine Canavaggio et Louis Joinet, *Le Monde*, 22 juin 2004.

• **La mémoire de l'administration**,
Revue française d'administration publique, n° 102. Ce numéro de la revue de l'ENA comporte de larges développements consacrés aux archives, signés par Guy Braibant, Didier Maus ("Archives constitutionnelles et mémoire de la République"), Vincent Duclerc ("Les politiques de l'archivage. République et archives"), Martine de Boisdeffre ("Administration et archives aujourd'hui") et bien d'autres.

• **Portrait de Philippe Grand**
Un portrait publié à l'occasion du départ en retraite du conservateur en chef aux Archives de Paris.*Libération*, 15 juillet 2004.

• **Scandale à Avignon.**
Disparitions à répétition des collections du musée Calvet d'Avignon conservées dans le bâtiment des archives municipales.*Le Canard Enchaîné*, 21 juillet 2004.

• **Interrogations sur l'avenir des Archives nationales**
Un article sur l'avenir de l'institution, après les premières fuites sur les projets du gouvernement."Les Archives nationales ne veulent pas perdre la mémoire", *Politis*, 22 juillet 2004.

• **Les archives dans la politique culturelle**
Regards sur l'actualité, n°303, août/septembre 2004, p. 47 à 66.
La revue de la Documentation française, consacre un dossier aux politiques culturelles, qui contient deux articles consacrés aux archives :
- L'action de la Direction des Archives de France (Pascal Even)
- Les enjeux actuels de la politique des archives (Vincent Duclert)

• **La préservation des archives audiovisuelles**
Plusieurs articles publiés à l'occasion de la conférence de la Fédération internationale des archives de télévision
"La mémoire audiovisuelle en danger", *Le Figaro*, 25 octobre 2004
"Soigne ton image d'abord", *L'Humanité*, 21 octobre 2004
Le Monde diplomatique, octobre 2004, p. 26-27 :

- Emmanuel Hoog, "Patrimoine mondial en danger. Une mémoire audiovisuelle qui s'estompe" ;
- Richard D. Wright, "Le dilemme des archives".

• **Archivage et pérennisation**
Document numérique, numéro spécial, sous la direction de Marie-Anne Chabin, VOL 8/2 – 2004. Prix de vente : 45 euros.
http://dn.e-revues.com/resnum.jsp

• **Centenaire de l'AAF**.
La Gazette des Archives, n°195.
Un historique de l'association et le répertoire numérique détaillé des ses archives déposées au CHAN.

Chez les libraires...

• Marie Cornu, Jérôme Fromageau, ***Archives et patrimoine***, *tomes I et II*, L'Harmattan, coll. "Droit du Patrimoine culturel et naturel", 2004.

• ***Les archives électroniques : quels défis pour l'avenir ?***, éd. V. Fillieux & E. Vandevoorde, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant / Archives de l'UCL, 2004. (Publications des Archives de l'UCL, 8)
Actes de la troisième journée des archives organisée les 8 et 9 mai 2003 par les Archives de l'Université catholique de Louvain.

• Gérard Ermisse, Elsa Marguin Hamon, France Saïe Belaïsch (et al.), ***Les Bâtiments d'archives : 1986-2003***, Direction des Archives de France, 2004, 125 p.

• Direction des Archives de France, ***L'archivage des documents bureautiques : manuel pratique***, la Documentation française, 2004, 40 p.

Eric Lechevallier
Licence 1998-1999

Gestion d'un service d'archives dans une entreprise de gestion des essais cliniques

Prestataire de service pour l'industrie pharmaceutique

Pour comprendre le fonctionnement d'un service d'archives dans une telle entreprise, il est utile de préciser les modalités de son activité : une industrie pharmaceutique souhaite réaliser un essai clinique, c'est-à-dire vérifier par un test sur un nombre prédéterminé de patients volontaires, les effets d'un médicament qu'elle a commercialisé ou qu'elle souhaite mettre sur le marché. Intervient alors une entreprise prestataire de service qui gère l'essai du début (contacts avec les médecins, conventions, assurances…) à la fin (recueillement des résultats, lecture par des biométriciens, monitoring et mise des résultats sous forme de statistiques). Dans un souci d'efficacité et de « rendement », il est donc nécessaire que l'organisation de l'entreprise soit extrêmement rigoureuse, pour faciliter la lecture des résultats, d'autant plus qu'en moyenne, un essai inclut de 100 à 500 médecins ayant chacun deux à trois patients volontaires pour participer à l'étude.

La salle d'archives, qui contient les archives de plusieurs essais en cours, est une salle au centre géographique de l'entreprise, sans lumière directe et divisée en « compartiments » formés d'un côté par des armoires contenant les archives d'un essai en cours (1 à 2 armoires) d'un autre côté par des étagères sur lesquelles sont classés les dossiers patients par noms d'essais. Il existe en outre un espace de consultation.

Les armoires :

Elles ne sont pas nommées dans un souci de confidentialité. Chacune contient tous les dossiers administratifs des médecins participant à l'essai, classés par ordre alphabétique. A chaque médecin correspond un numéro (qui sert pour les dossiers patients). Chaque dossier contient dans l'ordre selon un plan d'archivage défini par la direction le nom et les coordonnées du médecin, les renseignements les dossiers de financement et le suivi, le double de la convention signée avec l'industrie pharmaceutique commanditaire (qui garantit une forme de rémunération), la convention avec l'entreprise de gestion, la fiche de rémunération et enfin le sous-dossier de suivi, assuré par un visiteur médical de l'entreprise de gestion de l'essai, qui donne à chaque visite, au début, pendant et à la fin de l'essai un compte-rendu détaillé des obstacles rencontrés par le médecin et (ou) les patients ainsi que les

compte-rendus de contacts téléphoniques ou par mail et surtout, les numéros des patients qu'il a suivi (les patients étant pour des raisons de confidentialité tenus de garder l'anonymat), leur nombre étant limité à 3 pour certains essais.

Les étagères :

Les doubles des dossiers des patients (en papier carbone) sont classés dans des classeurs par numéro de médecin et par numéro de patient : à chaque numéro de médecin (intercalaire) correspond 2 à 3 dossiers patients décrivant les antécédents médicaux, établissant un « profil médical » et décrivant semaine par semaine la prise de traitement et ses effets. Ces dossiers sont manipulés très fréquemment par les biométriciens qui font les statistiques des résultats et sont les seuls à les faire.

La base de données :

Elle est développée sur le logiciel Access et sur l'intranet de l'entreprise : certains essais ne sont consultables que par les biométriciens et les responsables de l'essai. Les principaux éléments administratifs des dossiers papier y sont repris : les noms et numéros des médecins, les numéros des patients correspondants, les dates des visites des visiteurs médicaux et des passages des conventions.

La distribution des archives :

Une fois que l'essai est terminé, les archives sont entreposées dans un lieu de transition pour subir à la fin une destruction. Les originaux sont conservés par l'industrie pharmaceutique.

Charlotte Maday
charlotte.maday@noos.fr

Agence de l'eau Artois-Picardie de Douai

Etablissement public de l'état, l'Agence de l'eau Artois-Picardie de Douai fait partie des six Agences de bassin couvrant le territoire français. Cette catégorie d'établissement, dont je ne soupçonnais même pas l'existence, a pour mission de protéger et d'améliorer la qualité, la distribution et la consommation de l'eau (définition peut-être incomplète mais surtout simplifiée).

Appartenant à la catégorie des établissements publics, l'agence de Douai fut donc soumise aux exigences de la circulaire de novembre 2001 qui, indirectement, l'obligea à prendre en charge ses archives, et cela, sous la direction d'un responsable compétent. C'est donc dans ce cadre qu'Agnès Vanbalberghe, une ancienne de la formation d'Angers (DESS 2000-2001) fut recrutée.

Une méthode originale, au niveau des archives, a alors été employée dans le sens de la circulaire. Dans chaque service de l'Agence ont été nommés des correspondants archives permettant le relais entre l'ensemble du personnel et l'archiviste et se devant de gérer les archives du service auquel elles appartiennent à la base (elles sont pour la plupart secrétaires). Ces correspondants archives sont formés par l'archiviste en place, par des formations proposées ou par des réunions annuelles interagence lors desquelles elles évoquent avec Agnès et les responsables archives des autres agences les difficultés rencontrées ou les questions pratiques sur le métier.

Le service d'archives, à proprement parler, c'est-à-dire tel que nous le concevons habituellement, n'a pas été créé. Agnès est donc sous l'autorité hiérarchique du service documentation de l'Agence, ce qui donne une vision du métier plutôt inhabituelle par moment.

Mais son intégration rapide au sein de l'établissement lui vaut d'être de plus en plus connue et reconnue par ses collègues : le nombre de demandes de communication interne augmente régulièrement tout comme le nombre de demandes de procédures d'archivage des bureaux de chaque service (marques de ses compétences et de sa bonne communication avec le reste de l'agence).

Cependant de grands progrès restent à faire :

Il n'y a pas de salle de tri : les archives sont remontées à l'aide d'un chariot du local archives au bureau de l'archiviste (bureau qu'Agnès partage avec la responsable des commandes documentaires) où elles sont traitées.

Il n'y a pas de salle de lecture propre aux archives pour accueillir un public qui voit donc son accès aux documents se limiter selon ses recherches ; d'autant

plus que l'on ne sait pas encore exactement quels dossiers sont réellement communicables à l'extérieur.

Parallèlement, le local d'archives en sous-sol (bien aménagé avec rayonnages mobiles, dispositifs de sécurité divers…), longtemps géré par les membres-acteurs de l'agence, n'est pas fermé à clé ; les employés peuvent s'y balader et rechercher ce qu'ils veulent sans passer par l'archiviste. Mais conscients de son utilité et de ses capacités, ils consultent cependant de plus en plus Agnès qui, à ce niveau, avance doucement mais sûrement, d'autant qu'elle travaille sur plusieurs plans en parallèle :

- son tableau de gestion en cours de validation par les Archives départementales du Nord, sa tutelle réglementaire (c'est donc toute une organisation qui se trouve encore à faire).
- Elle travaille en amont dans les services (sans correspondant archives) pour réaliser un préarchivage et pour donner une méthode de classement (basique mais efficace) à tous les producteurs d'archives de l'agence.
- Elle doit résorber (et le faire vite) un arriéré d'environ 100 ml.

Comme vous le voyez, il y a de quoi faire… Et c'est là que j'interviens ! ! !

J'ai donc passé 3 mois à récoler et à coordonner sous forme de plan de classement environ 40 à 50 ml d'archives de l'arriéré appartenant à la mission eau potable de l'agence.

Mon fonds provenait de deux déménagements : un premier des bureaux du service « mission eau potable » vers les armoires du local archives de l'agence ; et un second de ces armoires aux rayonnages mobiles de ce même local. Je ne cache pas que déjà soumis à un classement administratif non évident et arbitraire (fait par une personne non archiviste), ces deux déménagements successifs n'ont pas facilité les choses. Mais on fait comme tout le monde dans ces cas là : on se débrouille.

J'ai alors pu travailler sur les documents allant en majorité des années 1960 à 2000. La nature des documents y était variée avec une majorité de dossiers concernant l'adduction (ou l'alimentaire) d'eau potable du réseau du bassin Artois-Picardie. Ce fonds, très intéressant et diversifié (supports papiers, photographies, microfiches, diapositives, plans,…), fut donc prioritaire (vu le temps qui passait, comme à chaque fois, trop vite), le but étant alors de laisser une trace informatique la mieux organisée possible pour qu'Agnès puisse elle-même faire le reste et expliquer au service concerné ce qu'étaient devenues leurs archives (« pas de panique : elles sont en boîte et vous allez pouvoir retrouver vos dossiers grâce à un inventaire excell ou sous Cindoc »: et tout ça en étant diplomate et pédagogue !).

Mis à part cet inventaire, j'ai aussi eu la chance de communiquer des documents en interne et de faire des recherches documentaires sur Cindoc que je pense savoir manipuler aujourd'hui dans son ensemble (merci Agnès, vu mon niveau en informatique, de ne pas avoir perdu patience ! ! !).

Pour conclure, je dirai que j'ai appris beaucoup de choses lors de ce stage, tant sur le plan archivistique-technique que sur le plan humain. Je passe toutes les astuces informatiques et pratiques que j'ai assimilées grâce à Agnès.

J'ai pu voir comment s'organisait un service d'archives créé à la base sans fondement archivistique réel ; les difficultés et les avantages que cela comportent au fil du temps ; et surtout, j'ai pu voir à quoi ressemblaient des relations de travail et la vie professionnelle en général avec ses bons et ses mauvais moments. Mais j'ai surtout appris qu'il pouvait exister des tas d'autres situations pour les archives, hors des services constitués et traditionnels tels que les Archives départementales. Je pense avoir oublié beaucoup de choses qui me reviendront sans doute une fois l'article terminé : à suivre si un autre stagiaire fait un tour dans ces lieux…

Aude Davoine
DESS 2004-2005
Aude.davoine@voilà.fr

MEA CULPA

Toute l'équipe d'Archivore tenait à vous présenter ses plus sincères excuses pour la mauvaise présentation du dernier numéro. Un problème d'impression à la reprographie en est la cause.